

**Bachelor en Sciences et Ingénierie,
spécialités :**

**Agronomie et Agroalimentaire (en remplacement de filières
agricole et agroalimentaire durables)**

Rapport de mission d'audit
Campagne d'évaluation Bachelor 2024

Nom de l'école : Ecole d'ingénieurs de Purpan

Acronyme : EI Purpan

Académie : Toulouse

Sites (2) : TOULOUSE(siège) / Villefranche de Rouergue (Toulouse)

Réseau, groupe : FESIC

Composition de l'équipe d'audit

Patricia SOURLIER (Membre de la CTI, Rapporteur principal)

Nathalie CAYOT (Expert de la CTI, Corapporteur)

Barry O'CONNOR (Expert international)

Flavio SESTU (Expert élève)

Binôme de relecteurs :

Michèle CYNA

Gilles TRYSTRAM

Dossier présenté en séance plénière de la CTI le 12 novembre 2024

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

I. Périmètre de la mission d'audit

Demande(s) d'attribution du grade de licence à une ou plusieurs formations de Bachelor d'une école d'ingénieurs.

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site	Antériorité
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Bachelor en sciences et ingénierie - filières agricoles et agro-alimentaires durables	FISEA	TOULOUSE	Renouvellement d'accréditation

II. Suivi des recommandations précédentes de la CTI

Avis	Recommandation	Statut
Avis n° 2020/11-7 pour la spécialité filières agricole et agroalimentaire durables	Formaliser le contrat d'apprentissage pour les apprentis	Réalisée
Avis n° 2020/11-7 pour la spécialité filières agricole et agroalimentaire durables	Finaliser le livret d'apprentissage	Réalisée
Avis n° 2020/11-7 pour la spécialité filières agricole et agroalimentaire durables	Prévoir dans le cursus une possibilité de redoublement	Réalisée

Conclusion

Au moment de l'audit de 2020, l'école ne disposait pas d'expérience en matière d'apprentissage, elle était sur le point de créer son propre CFA. Depuis, des recrutements ont été opérés et le processus d'apprentissage est maîtrisé. Les apprentis et les entreprises bénéficient d'un accompagnement et d'outils bien conçus, tant pour la mise en place des contrats d'apprentissage que pour le suivi et l'évaluation des activités en entreprise. Les redoublements sont désormais possibles en fin de 2ème année, la procédure est décrite dans le règlement académique.

III. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

L'école et sa gouvernance

Fondée en 1919, l'EI Purpan est une école privée ayant le statut d'EESPIG. Son identité est claire, l'école dispose d'une forte notoriété dans ses domaines d'intervention et de toute l'autonomie nécessaire aux déploiements de ses formations. L'EI Purpan est membre de Toulouse INP, de l'Université de Toulouse, d'Agropolis International (plateforme multi-acteurs couvrant l'Occitanie) et du pôle de compétitivité agricole et agroalimentaire Agri Sud-Ouest Innovation. L'école participe par ailleurs à la création d'un Etablissement Public Expérimental (EPE) à Toulouse pilotée par l'Université Toulouse III.

L'école a fourni une présentation de sa stratégie 2019/2024 qui comportait 10 actions à déployer, en lien avec les objectifs de son contrat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le développement durable et la RSE en font partie. L'ébauche du plan quinquennal suivant n'a pas été fournie. Depuis 2022, l'école a déployé un parcours de 3ème année du programme Bachelor sur un nouveau site : Bernussou. Ce site, situé à Villefranche-de-Rouergue, à 2 heures de route de Toulouse, est rattaché à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron. Selon la direction de l'école, cette ouverture aurait été autorisée lors d'un échange téléphonique entre la Ministre Frédérique VIDAL et le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron. Elle avait pour objectif de se substituer à une licence professionnelle précédemment mise en œuvre par l'équipe de Bernussou pour le compte de l'IUT de Rodez. L'école et la Chambre d'Agriculture ont ensuite conjointement confirmé au Recteur de l'académie de Toulouse leur volonté commune de mettre en œuvre cette dernière année de formation sur le site de Bernussou. Une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) a été créée en septembre 2023 pour définir les conditions de mise en œuvre de ce parcours assuré intégralement par les équipes du site aveyronnais. Cette ouverture a eu pour conséquence d'augmenter de manière très significative les effectifs intégrés directement en dernière année du cursus.

Les instances de gouvernance de l'EI Purpan sont classiques pour une association. On y retrouve une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration où les secteurs professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont fortement représentés. Un COMEX, un CODIR, un conseil d'établissement, un conseil scientifique et un conseil de perfectionnement viennent compléter le dispositif. Les attributions et responsabilités du directeur général de l'école sont clairement définies, il dispose de toute l'autonomie nécessaire à la mise en œuvre des orientations définies par les instances de gouvernance.

L'école a pour missions principales la formation, la recherche, la coopération internationale et le transfert de technologies dans les domaines des sciences du vivant, de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Observée globalement, l'offre de formation de l'EI Purpan est claire et cohérente, composée d'un diplôme d'ingénieur et d'un Bachelor sciences et ingénierie, ayant l'ambition de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux du monde agricole et agroalimentaire.

Au 30 avril 2024, l'école emploie sur son campus de Purpan 76 enseignants permanents équivalents temps plein (ETP), dont 35 enseignants-chercheurs ETP ; 12 sont titulaires d'une HDR (Habilitation à Diriger des Recherches). 79 enseignants permanents interviennent pour la partie du cursus Bachelor réalisé sur le campus de Purpan (51,4 ETP), dont 36 enseignants-chercheurs, assurant 1 135 heures d'enseignement soit 31,4 % du volume horaire total. 37 enseignants issus du monde socioéconomique et 14 enseignants extérieurs d'autres établissements viennent compléter l'équipe pédagogique, assurant respectivement 706,5 et 669,75 heures d'enseignement dans le cursus, soit 19,55 % et 18,53 % du volume horaire total. Les fonctions support sont correctement dimensionnées (23,7 ETP pour le programme Bachelor).

La partie du cursus opérée sur le site de Bernussou est en revanche assurée intégralement par l'équipe pédagogique déployée par le pôle de formation. Elle était composée en 2023-2024 de 3 enseignants permanents, titulaires d'un titre d'ingénieur ou d'un master professionnel, assurant 46,58 % des enseignements, et de 41 vacataires issus du monde socioéconomiques et 9

vacataires académiques, assurant respectivement 43,6 % et 9,81 % des enseignements. 3 d'entre eux ont le statut d'enseignant-chercheur ou de chercheur au sein de leur structure de rattachement mais ils n'assurent qu'une quarantaine d'heures dans la formation (pour un total de 1172 heures).

L'EI Purpan dispose de moyens numériques et techniques de bon niveau. Les élèves se voient attribuer un compte Office 365 et ont accès à des plateformes numériques pour leurs cours et le suivi des apprentissages.

L'école se déploie sur son site historique de Toulouse (Purpan) couvrant 26 hectares, composé de 8 150 m² d'espaces dédiés aux enseignements (8 m²/étudiant) et sur son site de Lamothe, à une vingtaine de kilomètres de Toulouse, qui abrite sur 250 hectares l'exploitation agricole de l'école, siège des activités terrain proposées aux élèves. Le site de Purpan bénéficie d'importants investissements immobiliers actuellement avec la construction d'un nouveau bâtiment de 2 700 m² qui sera en partie utilisé par les élèves du programme Bachelor. Pour ses activités de recherche, l'école s'appuie sur 7 Unités Mixtes de Recherche (UMR), 1 Unité Propre de Recherche (UPR) et 1 laboratoire interne. L'école dispose de 8 plateformes technologiques pour ses activités d'enseignement et de recherche.

Principalement orienté sur les formations de niveau 4 dédiées à la conduite d'élevages, à la production et transformation de produits fermiers et à l'entretien de machines agricoles, le site de Bernussou s'étend sur 100 ha et abrite une ferme d'application composée de deux troupeaux bovins (filières viande et laitière). Un hall machinisme de 1 500 m² complète le dispositif. Aucun dispositif ou moyen dédié à la recherche n'est présent.

Les critères d'attribution du grade de Licence ne sont donc pas respectés pour la partie de la formation mise en œuvre à Bernussou, tant sur le plan de la composition de l'équipe pédagogique qu'au niveau de l'environnement recherche.

Le budget de la formation conduisant au Bachelor pour 2023/2024 fait état de produits s'élevant à 1 333 860 € pour 1 261 208 € de charges. Les produits sont constitués des droits de scolarité perçus pour les 2 premières années du cursus (528 960 €) et des fonds apprentissage versés par les Opcos pour la 3ème année du cursus (808 900 €). Les rémunérations se montent à 751 k€. Les droits de scolarité pour les deux premières années sous statut étudiant s'élèvent à 7 350 € par élève/an. Les élèves boursiers sont exonérés des frais de dossier d'inscription. Le coût de la formation s'élève à 8 480. Le niveau de prise en charge (NPEC) pour la dernière année en apprentissage varie selon les Opérateurs de Compétences (OPCO) de 7 910 à 8 266 €. L'école envisage de réclamer un reste à charge aux entreprises (de 434 à 790 €).

SWOT global sur la partie : L'école et sa gouvernance

Points forts

- Notoriété de l'école ;
- Offre de formation cohérente ;
- Bonne intégration dans la politique de site ;
- Fort soutien des partenaires socioéconomiques ;
- Infrastructures et moyens numériques de qualité.

Points faibles

- Site de Bernussou ne répondant pas aux critères d'attribution du grade de Licence en ce qui concerne la composition de l'équipe pédagogique et les moyens disponibles pour la recherche ;

Risques

- Déséquilibre des conditions d'enseignement entre les 2 sites qui peut générer le sentiment d'une formation à deux niveaux ;

Opportunités

- Fort besoin du monde socioéconomique sur des compétences liées aux transitions sous toutes leurs formes.

Le management de l'école : son pilotage, son fonctionnement et son système qualité

L'EI Purpan est inscrite dans une démarche qualité depuis 2008. Elle a été certifiée ISO 9001 depuis 2011, d'abord dans sa version 2008 puis dans la version 2015, repensant au passage sa cartographie des processus visant à faciliter le pilotage et le management de l'école. La cartographie comporte 3 processus de management, 5 processus opérationnels et 6 processus supports. La certification ISO 9001 est désormais abandonnée au profit de la norme 26000 qui prend en compte les enjeux de la RSE, en s'appuyant sur le SMQ déployé précédemment. Il faut cependant noter que cette norme n'est pas certifiable. L'école vise toutefois l'obtention du label « Engagé RSE » en octobre 2024. L'école a également mis en place un COPIL RSE composé de 11 membres représentatifs de l'ensemble du personnel, chargé de veiller à l'intégration des engagements RSE dans les orientations stratégiques de l'école, en lien notamment avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

La démarche qualité est intégrée à la direction des services généraux. Aucun responsable qualité n'est clairement identifié dans les organigrammes fournis. Par ailleurs, dans son rapport, l'école n'a pas indiqué comment sa démarche qualité était déployée ou relayée sur le site de Bernussou.

L'évaluation semestrielle des enseignements est faite sur une séance de TD, permettant ainsi un taux de réponses significatif (90 %). Les axes d'amélioration sont étudiés au sein des équipes pédagogiques et un retour est fait auprès des élèves par l'enseignant responsable de l'année.

SWOT global sur la partie : Le management de l'école : son pilotage, son fonctionnement et son système qualité

Points forts

- Démarche qualité bien implantée, éprouvée depuis de nombreuses années ;
- Cartographie des processus bien pensée ;
- Taux élevé de participation aux évaluations des enseignements.

Points faibles

- Absence de fonctions « qualité » clairement identifiées dans les organigrammes ;
- Site de Bernussou non-intégré au SMQ.

Risques

- L'abandon de la certification ISO 9001 peut entraîner une perte d'intérêt pour la mise en œuvre du SMQ.

Opportunités

- Le label RSE envisagé peut permettre d'augmenter l'attractivité des formations auprès des publics visés.

Les ancrages et partenariats

Du fait de sa longévité, l'EI Purpan a tissé des relations durables avec les acteurs politiques (Région, collectivités locales), institutionnels (Chambres d'Agriculture), académiques (Toulouse INP, Université de Toulouse, laboratoires de recherche) et économiques.

De façon générale, l'EI Purpan est fortement ancrée dans un réseau solide de 190 entreprises qui participent à la formation à tous les niveaux : enseignements, instances de gouvernance et de pilotage, témoignages métiers, visites en entreprise, forum stages et alternance. L'école a de plus déployé des outils numériques facilitant la mise en relation des recruteurs avec les élèves et les alumni.

Les enseignants-chercheurs de l'école sont intégrés à 7 UMR (3 dont la tutelle est assurée par l'école) et 1 UPR, majoritairement en relation avec l'INRAE. Huit plateformes technologiques et deux chaires viennent compléter le dispositif pour la recherche appliquée.

Les élèves du cursus Bachelor qui suivent la formation sur le campus de Toulouse bénéficient d'une exposition à la recherche assurée par l'équipe d'enseignants-chercheurs de l'école et l'utilisation des plateformes technologiques. Les activités de recherche menées ont permis le dépôt de 7 brevets durant les 5 dernières années. Les élèves ont par ailleurs accès aux dispositifs d'accompagnement éprouvé pour les élèves ingénieurs : incubateur, junior entreprise. En revanche, l'école n'a pas indiqué la part d'élèves du cursus inscrits dans ces dispositifs.

L'école est membre de la FESIC (Fédération des Etablissements d'Intérêt Collectif), de la FESIC AGRO, de France Agro³ (consortium de 3 écoles). Elle participe également aux réunions de la CDESA (Conférence des Directeurs des Etablissements d'enseignement Supérieur Agricole) et a participé à la réponse à l'appel à projet France 2030 « Compétens'Agro » et à l'AMI CMA (Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir »).

L'école a par ailleurs noué des liens étroits avec le pôle de formation en élevage de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron (Bernussou) depuis plus de vingt ans.

L'ancrage international de l'EI Purpan s'appuie sur 30 accords d'échanges bilatéraux et le réseau de 150 partenaires développé par le consortium France Agro³, couvrant l'Europe, les USA, l'Amérique du Sud et l'Asie. La gestion des mobilités des élèves et des enseignants est assurée par le service des relations internationales qui compte 9 personnels dédiés. En 2024, 90 élèves du cursus Bachelor sont partis en mobilité. La mobilité entrante n'est pour sa part pas très développée.

Dans son plan d'actions 2019-2024, l'école avait imaginé développer un réseau d'ambassadeurs de l'EI Purpan à l'étranger. Il s'agissait là d'encourager chaque enseignant-chercheur à développer un partenariat avec une université étrangère. Les résultats de cette initiative n'ont cependant pas été communiqués.

SWOT global sur la partie : Les ancrages et partenariats

Points forts

- Notoriété et reconnaissance de l'école au niveau national et international ;
- Nombreux partenariats académiques régionaux, nationaux et internationaux ;
- Dynamique de la recherche sur le campus de Toulouse.

Points faibles

- Environnement recherche inexistant sur le site de Bernussou ;
- Faible mobilité entrante.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Dynamique potentielle du réseau du futur Etablissement Public Expérimental créé par l'Université de Toulouse ;
- Dispositif « Ambassadeurs de Purpan » permettant de développer les partenariats avec des universités étrangères.

La formation Bachelor en sciences et ingénierie

Bachelor en sciences et ingénierie - filières agricoles et agro-alimentaires durables FISEA (FISEA) sur le site de TOULOUSE

La création du cursus de formation et son évolution sont le fruit de l'écoute des besoins recensés par l'équipe enseignante lors de ses multiples échanges avec le monde professionnel (visites entreprises, suivi de stages, d'apprentissage, programmes de recherche). Le projet de formation répond à un besoin professionnel identifié et significatif de compétences scientifiques, techniques, industrielles et organisationnelles renforcé par le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole. Le défi est multiple : renouveler les générations d'agriculteurs, faire face aux enjeux climatiques et à la crise environnementale.

L'école indique que les évolutions envisagées sont débattues et actées au sein de la direction de l'enseignement avec une application l'année suivante, certainement au sein du conseil d'orientation, mais ce point n'est pas documenté dans le dossier de l'école. Le conseil de perfectionnement instauré récemment ne semble pas prendre part aux échanges sur la révision des programmes ; il ne comprend que deux représentants d'entreprise.

Dans son RAE, l'école décrit un découpage des compétences qui devrait évoluer à compter de la rentrée 2025 afin d'intégrer la recherche aux compétences à développer obligatoirement. Le futur découpage sera le suivant :

Cinq blocs obligatoires :

- Conduire des projets dans un environnement agricole ou agroindustriel
- Travailler avec le vivant
- Accompagner les filières agricoles et agroalimentaires de l'amont à l'aval
- Accompagner les projets au sein des entreprises agricoles et agroalimentaires
- Gérer des projets de recherche et développement en milieu agri/agro (ne constituait pas initialement une compétence à développer obligatoirement)

Un bloc à choisir parmi les trois suivants en 3ème année :

- Conseiller et animer en Agriculture et Environnement
- Gérer les productions et les chaînes d'approvisionnement en industries Agroalimentaires
- Maîtriser le commerce et la vente de l'agrofourniture à l'agroalimentaire

Le domaine d'activité des diplômés du Bachelor est clairement établi. La formation est de nature à leur donner les moyens d'être à la fois opérationnels et à progresser en termes de niveau de responsabilité au sein de leur entreprise. Le programme est conforme aux attendus en matière d'acquis d'apprentissage. En revanche, la matrice croisée fournie est à reprendre intégralement, les compétences indiquées étant au nombre de 15 et se rapprochant des éléments essentiels d'une formation préparant au Bachelor cités dans le référentiel publié par la CTI.

La fiche RNCP et le syllabus montrent que le diplôme vise une insertion professionnelle directe après la formation et peut permettre une poursuite d'études en master en France ou à l'étranger. Néanmoins on constate un taux élevé de poursuite d'études.

La formation comprend 1 850 heures d'enseignement, dispensées du semestre 1 au semestre 5.

Les deux premières années, réalisées sous statut étudiant, constituent un tronc commun centré sur les sciences du vivant et le développement d'un esprit critique. Elles comportent chacune un stage. Les étudiants ont ensuite le choix entre trois parcours pour leur dernière année, réalisée en apprentissage :

- Parcours « Agriculture et Environnement » comportant deux orientations : « métiers de la transition agroécologique » (AE-MTE) proposée sur le campus de Toulouse et « métiers du conseil en élevage » (AE-MCE) proposée sur le campus de Bernussou ;

- Parcours « Gestion de production et des chaînes d'approvisionnement en industrie agroalimentaire » (FPSC pour Food Production and Supply Chain) proposé sur le campus de Toulouse ;
- Parcours « Commerce et Vente de l'agrofourniture et de l'agroalimentaire » (CV) proposé sur le campus de Toulouse. Il est à noter que ce dernier parcours n'est pas ouvert actuellement, faute de demandes suffisantes.

La formation scientifique représente près de 33 % du volume horaire global et les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont bien représentés dans le programme (21 % des heures), confirmant l'ancrage de la formation.

L'architecture de la formation respecte le processus de Bologne, avec 6 semestres donnant lieu à l'obtention de 30 ECTS chacun, pour un total de 180 ECTS. Les enseignements sont répartis en UE qui donnent lieu à l'attribution d'ECTS. Le règlement académique comporte les conditions de validation des UE, des semestres, les conditions de passage en année supérieure, les modalités de recours. Les conditions d'attribution du diplôme sont décrites, mais le processus de VAE n'est pas documenté. Le diplôme est délivré aux élèves ayant obtenu 180 crédits ECTS, réalisé une mobilité internationale minimale de 4 semaines, validé le score B1 en anglais au TOEIC et validé le projet de fin d'études. Les échecs en fin de 1ère et 2ème année sont peu nombreux (5 à 10 %) mais ce score augmente fortement en fin de cursus (36 %), en raison essentiellement du score B1 en anglais non-atteint. L'école indique avoir mis en place une action correctrice par la mise en place d'un enseignement intensif d'anglais en début de 3ème année. La prise en compte du handicap et autres situations particulières est effective et décrite.

Le syllabus des enseignements est à parfaire. Le parcours, l'UE de rattachement, le semestre, le volume horaire des éléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) et l'estimation du temps de travail personnel ne sont pas reportés sur les descriptifs. Il est de plus fait mention de crédits ECTS associés aux ECUE au lieu d'un coefficient. Il n'est disponible qu'en français.

Pour les deux premières années dispensées sous statut étudiant, 2 périodes de stage sont intégrées aux emplois du temps et au règlement académique :

- un stage en France d'une durée de 12 semaines au semestre 2, crédité de 6 ECTS,
- un stage dans un pays anglophone d'une durée de 12 à 16 semaines au semestre 4, crédité de 6 ECTS.

Ils doivent être réalisés au sein d'une entreprise agricole (avec un atelier de transformation et/ou de commercialisation), ou en coopérative agricole, ou en industrie agroalimentaire, ou bien encore en centre de recherche public ou privé en lien avec le monde agricole. Un tuteur académique suit l'élève pendant son stage et la rédaction des rapports qui en résultent.

La 3ème année en apprentissage comporte 35 semaines en entreprise et 17 semaines à l'école, sur le campus de Purpan ou le site de Bernussou. Le rythme d'alternance retenu alterne des séquences de 3 à 4 semaines en entreprise suivies de 5 à 6 semaines en entreprise. Les trois derniers mois sont intégralement passés en entreprise. Les missions proposées par l'employeur sont en lien avec le parcours retenu. Les périodes en entreprise sont évaluées sous formes de grilles critériées, de rapports et/ou de soutenance. Elles conduisent à l'obtention de crédits ECTS (7 au semestre 5 et 13 au semestre 6). Un tuteur académique et un maître d'apprentissage suivent l'apprenti pendant tout le déroulement du contrat.

Dans son rapport, l'école indique que l'initiation à la recherche est menée à travers la réalisation de différentes activités encadrées par des enseignants-chercheurs lorsqu'il s'agit du campus de Toulouse. On notera un module de recherche documentaire en 1ère et 3ème années, la mise en œuvre d'un protocole expérimental en 1ère année, la conception de produits alimentaires en 3ème année.

Les thématiques de la recherche et de la RSE, de l'innovation et de l'entrepreneuriat sont abordées à travers les enseignements de manière hétérogène, en fonction des parcours et spécialités, et sans inclure des activités pédagogiques permettant une approche systémique. Les concepts d'éthique et de déontologie sont absents du syllabus.

L'ouverture sur l'innovation et l'entrepreneuriat est réalisée sous forme de jeux de rôle et d'une intervention de l'APECITA. Une journée consacrée à l'accompagnement des projets de jeunes agriculteurs a été ajoutée récemment.

La formation permettant l'acquisition d'une ouverture interculturelle et d'une aptitude à interagir et à travailler en contexte international n'est pas équivalente sur les deux sites.

L'enseignement de l'anglais représente 205 heures d'enseignement pour les élèves formés sur le campus de Toulouse, contre 154 heures pour les apprentis intégrés directement en dernière année sur le site de Bernussou. Deux sessions intensives d'anglais avant passage du TOEIC ont été introduites en dernière année, afin de pallier les nombreux échecs à la diplomation. Le niveau B1 en anglais est exigé pour l'obtention du diplôme mais aucune exigence particulière n'est indiquée pour les étudiants allophones.

La mobilité internationale sous forme d'un stage de 12 semaines en pays anglophone permet de poursuivre l'apprentissage de l'anglais en 2ème année. L'école indique que les apprentis qui intègrent le cursus directement en 3ème année n'ont pour leur part qu'une obligation de justifier d'un stage de 4 semaines à l'international, réalisé avant leur entrée en formation ou pendant deux séquences en entreprise figurant à l'emploi du temps. Cette obligation ne figure toutefois pas dans le règlement académique. Les élèves ont bénéficié en 2023/2024 d'aides financières à la mobilité s'élevant en moyenne à 2 036 €.

La mobilité entrante des élèves reste faible (11 étudiants au total sur 6 promotions). L'école indique dans son rapport que la mobilité sortante et entrante des enseignants est effective sans toutefois la chiffrer.

Le contenu du programme répond aux objectifs de la formation dispensée. Les recommandations européennes en matière d'organisation de la formation sont prises en compte.

L'alignement pédagogique entre les acquis d'apprentissage, les activités d'enseignement et l'évaluation, est bien explicité.

La pédagogie active semble bien représentée (apprentissage par projet, classe inversée). Des « capsules vidéo » sont proposées pour faciliter l'apprentissage autonome ; les enseignants sont accompagnés par un ingénieur pédagogique pour produire ce type de contenu.

Les modes d'enseignement sont diversifiés, les mises en situation (TD/TP/Visites) représentent respectivement 69 % et 61 % du volume d'heures encadrées en 1ère et 2ème année, entre 75 et 80 % en 3ème année. Le temps de travail personnel estimé ne figure dans aucun des documents fournis.

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas équivalente sur les deux sites.

Les enseignements scientifiques et techniques sont dispensés à 77 % par des enseignants permanents de l'école sur le campus de Toulouse. Ces mêmes enseignements sont dispensés à 43 % par des enseignants-chercheurs sur le campus de Toulouse. Aucun enseignant permanent de l'école n'intervient sur le site du pôle de formation de Bernussou. Ne s'agissant pas d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur (EES), les enseignants du pôle ne peuvent être pris en compte dans le calcul des ratios ; les cours inscrits au programme du parcours MCE sont essentiellement dispensés par 3 enseignants permanents salariés du site aveyronnais (aucun EC) et des vacataires socioéconomiques. 2 EC vacataires interviennent pour un peu plus de 30 heures au total.

Les enseignants vacataires issus du monde socio-économique dispensent 20 % de ces enseignements sur le campus de Toulouse ; ce taux monte à 44 % pour le site de Bernussou.

Le taux inférieur au seuil à Toulouse est à corrélérer avec le taux d'enseignants permanents qui est très élevé.

Les ratios cibles peuvent être considérés comme respectés à Toulouse mais pas sur le site de Bernussou.

SWOT global sur la partie : La formation Bachelor en sciences et ingénierie

Points forts

- Formation élaborée avec les professionnels en réponse à leurs besoins ;
- Bonne cohérence du programme avec les objectifs visés ;
- Large place accordée aux mises en situation dans la formation ;
- Forte implication des enseignants permanents du campus de Toulouse dans les parcours dispensés à Toulouse.

Points faibles

- Composition de l'équipe enseignante ne respectant pas les critères d'attribution du grade de licence sur le site de Bernussou ;
- Matrice croisée qui ne reprend pas le référentiel de compétences ;
- Syllabus incomplet et ECTS affectés aux ECUE ;
- Thématiques de la recherche et de la RSE, de l'innovation et de l'entrepreneuriat abordées de manière hétérogène, en fonction des parcours et spécialités, et sans inclure des activités pédagogiques permettant une approche systémique. Concepts d'éthique et de déontologie absents du syllabus ;
- Mobilité sortante obligatoire de 4 semaines pour les entrées directes en 3ème année pas expressément indiquée dans le règlement académique ;
- Formation linguistique non-équivalente sur les deux sites, conduisant à de nombreux échecs à la diplomation pour les apprentis formés à Bernussou ;
- Absence d'une exigence en FLE dans le règlement académique pour la diplomation des étudiants allophones ;
- Mobilité entrante qui reste faible.

Risques

- Perception d'un niveau de formation non-équivalent entre les deux sites ;
- Concurrence des futurs Bachelors agro.

Opportunités

- Le renforcement de la présence et de la visibilité des thématiques liées aux transitions pourrait permettre d'accroître l'attractivité auprès des candidats potentiels.

Recrutement des élèves

L'EI Purpan opère des recrutements sur chacune des trois années du cursus.

En 1ère année, les candidatures sont étudiées par un jury. Les candidats sont titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement général, technologique ou professionnel. La part des élèves issus d'un baccalauréat scientifique est passée de 75 à 52 %, au profit du baccalauréat technologique passé de 13 à 43 % en 3 ans.

Peuvent être admis en 2ème année les étudiants ayant validé (minimum de 60 crédits ECTS) une première année de Licence (ou équivalence) ou de classe préparatoire (BCPST, CPGE).

L'admission est prononcée après étude du dossier (60 % de la note) et entretien (40 % de la note). Les admissions directes en 2ème année ont récemment diminué (4 étudiants sur 42 en 2023-2024).

Peuvent être admis en 3ème année des étudiants titulaires au minimum d'un diplôme de niveau bac +2 (Licence 2, DUT, BTS ou équivalence) dans des domaines compatibles avec la formation. La préadmission est prononcée après étude du dossier (60 % de la note) et entretien (40 % de la note) ; l'admission définitive est soumise à la signature préalable d'un contrat d'apprentissage. Les élèves admis directement en AB3 sur le site de Bernussou proviennent essentiellement de BTS agricoles. On note une absence de candidatures DUT sur le Bachelor que l'école explique par la transition du DUT vers le BUT.

Lors du précédent audit, l'école indiquait vouloir limiter le taux d'entrées décalées à 25 % sur la totalité du cursus. Force est de constater que cette cible n'est pas respectée puisque les entrées directes en 3ème année sont plus que conséquentes : 75/96 pour la 3ème promotion, 61/92 pour la 4ème promotion. Si on y ajoute les entrées directes en 2ème année, on constate que seuls 20 % des élèves de la 3ème promotion et 24 % des élèves de la 4ème promotion auront suivi l'intégralité du cursus Bachelor. Cette organisation n'est pas sans conséquences sur la diplomation puisque 40 % des élèves de la 3ème promotion n'étaient pas diplômés en fin de cursus, rendant impossible l'installation en tant que jeune agriculteur pour les élèves issus d'un bac général.

Les candidats de nationalité étrangère primo-arrivants ont une obligation de justifier d'une première année d'étude en France.

L'école suit et analyse les résultats des recrutements passés, elle doit désormais en tirer les conclusions qui s'imposent.

Lors du précédent audit, l'école envisageait de recruter à partir de 2024 90 élèves en 1ère année (AB1) et d'augmenter de 25 % cet effectif en 2ème (AB2) et 3ème année (AB3) afin d'atteindre 140 élèves pour cette promotion en 3ème année. Si l'effectif de la promotion de 3ème année en 2023-2024 s'élève à 175 élèves, soit bien supérieur à l'objectif initial, force est de constater que la composition de cette promotion est totalement différente de ce qui était prévu. En 2020-2021, on comptait 24 élèves recrutés en AB1 et 10 en AB3. Cet effectif est passé en 2021-2022 à 29 recrutés en AB1, 2 en AB2 et 22 en AB2. Avec l'ouverture d'une nouvelle spécialité d'un parcours à Bernussou, l'effectif est passé à 39 recrutés en AB1, 9 en AB2 et 75 en AB3. En 2023-2024, cette tendance se confirme et se stabilise : 42 recrutés en AB1, 4 en AB2 et 61 en AB3. L'effectif total est donc passé de 34 à 175 élèves. Ces entrées décalées rendent contestable l'homogénéité du diplôme sur trois ans et les compétences acquises pour le domaine concerné. Par ailleurs, cette croissance essentiellement axée sur un site ne disposant pas d'une équipe pédagogique et de moyens dédiés à la recherche équivalents à ceux disponibles sur le site de Toulouse renforce le constat d'hétérogénéité des enseignements.

Dans son RAE transmis pour le présent audit, l'école indique que pour la période 2024 à 2028, l'objectif annuel de recrutement en 1ère année (AB1) s'élève à 60 élèves (2 groupes de 30). L'école table sur un recrutement supplémentaire de 60 élèves directement en 3ème année, chaque année. A l'instar de la situation actuelle, cet objectif n'est toujours pas conforme aux critères (25 % maximum de la promotion de 3ème année).

Les élèves sont encore majoritairement originaires du Sud-Ouest (65 %), même si cette tendance décroît (- 20 % en 3 ans), notamment en raison de la publication de l'offre de formation sur

Parcoursup. En 2024, la moitié des élèves recrutés en 1ère année ont des parents exploitants agricoles. L'école indique avoir atteint une parité de genre.

Afin de favoriser la diversité sociale dans sa formation, en plus des bourses d'Etat, l'école octroie des aides financières aux étudiants grâce à un fonds social. En 2023-2024, 43 % des étudiants de 1ère année et 20,5 % des étudiants de 2ème année en ont bénéficié, soit 20 % en moyenne. L'école indique vouloir porter son effort à 30 %.

SWOT global sur la partie : Recrutement des élèves

Points forts

- Visibilité de l'offre de formation apportée par parcoursup ;
- Notoriété de l'école ;
- Un fort soutien financier sur fonds propres accordé aux étudiants boursiers.

Points faibles

- Une stratégie de recrutement qui ne respecte pas les critères (maximum 25 % de la promotion de 3ème année recrutée de manière différée).

Risques

- Perception d'un niveau de formation non-équivalent entre les deux sites ;
- Concurrence des futurs Bachelors agro.

Opportunités

- Développer l'attractivité de l'école auprès des candidats en mettant en avant les thématiques axées sur le développement durable.

La vie étudiante et la vie associative des élèves

Lors de l'intégration, l'école distribue un livret d'accueil et le bureau des étudiants (BDE) en fait autant. Ces derniers organisent des animations pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants, tandis que les responsables de formation présentent les modalités du cursus. Des actions de prévention au sujet des violences sexistes et sexuelles (VSS) et de l'usage de drogues sont organisées. Un référent handicap est clairement désigné.

Des représentants étudiants sont élus au sein de chaque promotion pour faire le lien entre les équipes pédagogiques et leurs camarades. Les représentants siègent au conseil d'établissement, accompagnés de représentants du BDE.

Un module intensif d'anglais a été intégré récemment au cursus en 3ème année, afin de pallier les nombreux échecs à la diplomation. L'école n'a pas fait état d'autres dispositifs visant à faciliter l'intégration des élèves en cours de formation.

Pour les élèves intégrés directement sur le site de Bernussou, le sentiment de ne pas réellement appartenir à l'école a été relevé lors des enquêtes qualité, la seule occasion de se rendre sur le campus toulousain correspondant à la remise du diplôme.

L'école bénéficie d'une vie associative très riche sur le campus de Purpan, organisée autour du BDE qui compte en son sein un grand nombre de clubs variés (sports, arts, événements, ...).

Les étudiants en Bachelor sont intégrés à la vie associative au même titre que les étudiants de cycle ingénieur, et au moins un étudiant de Bachelor est présent au sein de chaque mandat du BDE.

L'école comporte un système d'association de promotion, notamment pour le cycle ingénieur. Etant donné le nombre plus faible d'étudiants en Bachelor, il existe une association des étudiants en Bachelor (toutes promotions confondues) qui permet d'organiser des événements (repas de promo, ...) réservés à ces derniers.

Des locaux sont mis à disposition des associations, notamment pour les soirées au cours desquelles la prévention est de mise : organisation d'éthylotest à l'entrée et à la sortie, présence d'un vigile.

Une cellule d'écoute constituée de personnels formés est clairement désignée.

L'engagement étudiant est encouragé mais pas systématiquement valorisé par l'attribution de crédits ECTS.

SWOT global sur la partie : La vie étudiante et la vie associative des élèves

Points forts

- Prévention organisée par l'école et mise en place d'une cellule d'écoute ;
- Forte diversité des clubs.

Points faibles

- Absence de vie étudiante sur le campus de Bernussou.
- Absence de logements étudiants

Risques

- Pas d'interaction avec le campus de Toulouse, pouvant renforcer le sentiment de ne pas appartenir à l'école.

Opportunités

- Prise en compte de l'engagement étudiant via une attribution de crédits ECTS.

L'insertion professionnelle des diplômés

Le dispositif de préparation à l'emploi déployé pour le programme Bachelor est similaire à celui des ingénieurs. Il s'appuie sur le Human Career Center de l'école, qui propose toute une palette de cours, ateliers CV, préparation aux entretiens, tests de personnalité, ...

L'école n'a commencé à sonder ces diplômés qu'en avril 2024, soit près de 3 ans après la sortie de la première promotion. Trois promotions ont donc été interrogées, avec un taux de répondant global de 41 % mais comportant de fortes disparités, ne permettant pas de dégager des tendances fiables. L'insertion professionnelle est nulle pour la première promotion (à relativiser au vu du faible taux de répondants) mais s'élève à 23 % pour la seconde promotion et 56 % pour la troisième promotion, essentiellement en CDI, dans des structures situées en Occitanie ou Auvergne-Rhône-Alpes. Les diplômés ayant suivi le parcours proposé sur le site de Bernussou privilégièrent plus fréquemment l'insertion professionnelle plutôt que la poursuite d'études. Les poursuites d'études sont nombreuses, 100 % pour les répondants de la 1ère promotion, 69 % pour la seconde et 41 % pour la troisième promotion. Pour les deux dernières promotions sorties, le cycle ingénieur proposé par l'EI Purpan absorbe respectivement 36 % et 44 % des élèves en poursuite d'études.

Le Bachelor est perçu comme une « passerelle psychologique » rassurante pour la poursuite d'études en cycle ingénieur.

L'école va devoir surveiller ce point très attentivement et réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour équilibrer les choix opérés en fin de parcours.

L'école n'a pas fourni de données sur les rémunérations perçues ni d'analyse genrée.

Les diplômés du cursus Bachelor intègrent le réseau des alumni PURPAN, au même titre que les ingénieurs diplômés. Des forums entreprise sont organisés tout au long du cursus afin de faciliter la recherche de stage, d'alternance et d'emploi. Il semble toutefois que les diplômés jugent l'accompagnement de l'association des alumni vers l'emploi peu utile (cf. enquêtes insertion).

L'école s'interroge sur un éventuel écart entre les exigences du référentiel de formation, notamment au regard du score attendu en anglais, et les attentes du monde professionnel. Elle devra de ce fait analyser très finement l'insertion professionnelle des prochaines promotions, tant en termes de typologie de postes occupés que de compétences utilisées et de rémunération (à l'embauche et progression).

SWOT global sur la partie : L'insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Marché de l'emploi porteur ;
- Dispositif de préparation à l'emploi éprouvé.

Points faibles

- Taux d'insertion professionnelle faible au regard du nombre de poursuites d'études ;
- Part importante des poursuites d'études au sein de l'école.

Risques

- Perte de visibilité auprès des employeurs si l'insertion professionnelle immédiate n'augmente pas ;
- Perception d'une formation qui ne serait qu'un autre cycle préparatoire à l'entrée en cursus ingénieur.

Opportunités

- Développer l'implication des alumni auprès des élèves du cursus Bachelor.

Bilan global de l'évaluation

Données fournies par l'école conformément à l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master

Bachelor en sciences et ingénierie - filières agricoles et agro-alimentaires durables FISEA sur le site de TOULOUSE

1. Garantir la qualité académique et un adossement à la recherche	
nombre et part des enseignants permanents dans la formation	Formation complète PURPAN – 62 % (76 dont 30 interviennent pour moins de 10 h) BERNUSSOU – 0% (3 permanents du pôle formation de Bernussou qui n'est pas un EES) Enseignements scientifiques et techniques PURPAN : 77% BERNUSSOU : 0% (voir ci-dessus)
nombre et part des enseignants docteurs, de la ou des disciplines pertinentes, dans la formation	Formation complète PURPAN – 41 % (43) BERNUSSOU – 0% (les 3 permanents ne sont pas docteurs) Enseignements scientifiques et techniques PURPAN : 53% BERNUSSOU – 0% (voir ci-dessus)
nombre et part des personnels enseignants-chercheurs, de la ou des disciplines pertinentes, dans le corps enseignant de la formation	Formation complète PURPAN – 32 % (35 dont 7 interviennent pour moins de 10 h) BERNUSSOU – 2,68 % du volume de 3A (2 EC vacataires) Enseignements scientifiques et techniques PURPAN : 43%
nombre et qualité des publications scientifiques par enseignant du programme	Au global : 0,54 publication / an / enseignant-chercheur, soit 1,08 publication tous les 2 ans par les enseignants-chercheurs du programme. Dans le détail : sur 19 EC (indiqués comme tels par l'école) intervenant plus de 10 h dans la formation, 10 respectent le critère du nombre de publications, 14 le respectent partiellement et 5 n'ont rien publié dans les 5 dernières années.
autres indicateurs de productions scientifiques (brevets...) liés aux domaines de formations correspondant au diplôme	Objets de propriété intellectuelle : Au cours des 5 dernières années 19 enseignants-chercheurs de Purpan ont été inventeurs / auteurs, dans le cadre de leurs missions, de 9 objets de propriété intellectuelle protégés, dont 7 brevets.

	Objets de vulgarisation scientifique : Les enseignants-chercheurs de Purpan ont effectué de nombreuses actions de vulgarisation dans les media, y compris la production d'une émission de radio ("Agro j'écoute"), et lors d'évènements (nuit européenne de la recherche, pint of science...)
nombre de diplômés s'inscrivant dans le diplôme de niveau supérieur (niveau master ou doctorat)	26/50 répondants au sondage envoyé aux 3 premières promotions (cf. enquête figurant dans le DN)
2. Préparer l'insertion professionnelle	
part des professionnels issus du monde socioéconomique du programme	Formation complète : 26 % PURPAN : 20% (à corrélérer au nombre important d'Enseignants permanents) BERNUSSOU : 44%
taux d'emploi à 18 mois et à 30 mois des diplômés du programme	22/24 répondants (hors poursuite d'études) au sondage envoyé aux 3 premières promotions, soit 91,6 % (pas de distinction possible 18 mois/30 mois). (cf. enquête figurant dans le DN)
taux de poursuite d'études à un niveau supérieur	26/50 répondants au sondage envoyé aux 3 premières promotions, soit 52 % (cf. enquête figurant dans le DN)
part des diplômés en emploi en CDI à 18 mois et à 30 mois	17/22 répondants au sondage envoyé aux 3 premières promotions, soit 77,2 % (pas de distinction possible 18 mois/30 mois) (cf. enquête figurant dans le DN)
3. Favoriser la réussite de tous les étudiants	
part des étudiants en situation de handicap	2020-2021 : 6% (2) 2021-2022 : 4% (3) 2022-2023 : 29% (9) 2023-2024 : 7% (13)
part des étudiants en apprentissage	100 % de la promotion en 3ème année
part des étudiants bénéficiant d'un accompagnement pédagogique ou d'un parcours de formation personnalisé	2020-2023 – 1 SHN (Rugbyman CO Castres) Pas de demande ultérieurement
4. Définir une politique sociale pour permettre l'accès de tous à la formation	
part des étudiants boursiers sur critères sociaux	2023-2024 : 1er année (43%) ; 2e année (20%) Moyenne formation Agro-Bachelor : 31 %
part des étudiants du programme soutenus par l'établissement	1er année & 2e année ✓ 2020-2021 : 4% (1/24) ✓ 2021-2022 : 6% (3 /51) ✓ 2022-2023 : 7% (5/71) ✓ 2023-2024 : 1% (1/83)
montant des aides de l'établissement distribuées au sein du programme	L'école a communiqué le montant des bourses de mobilité et non pas les aides sur fonds propres.

5. Incrire son offre de formation dans la politique de site

part des étudiants du programme poursuivant leurs études dans les formations du site hors de l'établissement d'origine	NC
part des enseignants-chercheurs de la formation inscrits dans les équipes de recherche du site	76,3%
nombre de projets de recherche dans le domaine de la formation partagés avec d'autres établissements de formation et de recherche du site	L'école cite un projet de promotion des formations : BTS+ / INGE+ regroupe au sein d'une même convention tous les lycées : 6 publics + le CNEAP Occitanie (16 lycées potentiellement).

6. Favoriser la mobilité internationale

part des étudiants en mobilité entrante/sortante	<p>MOBILITE SORTANTE :</p> <p>5e promotion : 39 étudiants - Stage 2e année : 100% (12 semaines min. – 2023-2024)</p> <p>4e promotion : 33 étudiants – Stage 2e année : 100% (12 semaines min. – 2022-2023)</p> <p>57 apprentis – Stage 3e année : 96.5% - 2023-2024</p> <p>MOBILITE ENTRANTE : 11 étudiants sur les 6 promotions (Côte d'Ivoire, Centrafrique, Russie, Portugal, Madagascar, Pays Bas, Liban, Cameroun, Maroc, Espagne, Maurice)</p>
part des enseignants-chercheurs et enseignants en mobilité entrante/sortante	<p>Déclaratif école :</p> <p>MOBILITE SORTANTE : Au cours des 5 dernières années un grand nombre des enseignants-chercheurs ont participé à des congrès internationaux. Chaque année quelques enseignants-chercheurs effectuent des séjours à l'étranger dans le cadre de collaborations de recherche ou de programmes d'enseignement (approximativement une demi-douzaine).</p> <p>MOBILITE ENTRANTE : Au cours des 5 dernières années, chaque année quelques chercheurs et/ou enseignants effectuent des séjours à Purpan dans le cadre de collaborations de recherche ou de programmes d'enseignement (approximativement une douzaine).</p>
nombre et qualité des partenariats étrangers	Banque de stages pour une mobilité à l'international d'avril à juillet : 250 offres disponibles aux Bachelors, principalement en Europe, Amérique du Nord, Océanie)

7. Mettre en œuvre une démarche qualité afin d'assurer l'amélioration continue de la formation

fréquence des enquêtes	Semestrielle
proportion des répondants	Evaluation des enseignements > à 90% (évaluation faite pendant une

Conclusion globale de l'audit Bachelor

La stratégie de l'EI Purpan, qui était claire au moment de la création du Bachelor, pose désormais question au vu des conditions d'ouverture du nouveau parcours opéré sur le site partenaire de Bernussou. Les moyens disponibles sur le site aveyronnais ne sont pas équivalents à ceux déployés sur le campus toulousain, tant en termes d'environnement recherche que de composition de l'équipe enseignante. Le financement de la formation s'opère sur fonds propres.

L'école oriente ses actions d'amélioration continue vers une nouvelle norme intégrant la dimension RSE, ce qui est louable, mais ne conduisant pas à une certification externe. De ce fait, l'école devra particulièrement veiller à maintenir son écoute clients afin d'assurer le maintien d'une démarche qualité efficiente.

L'EI Purpan est bien intégrée dans son environnement local, national et international. Les professionnels s'y investissent tant en termes de participation aux enseignements qu'en termes de financement d'activités de recherche.

La formation conduisant au diplôme a été coconstruite avec les partenaires socioéconomiques, son programme est cohérent avec les compétences visées. La prise en compte de la mobilité internationale sortante dans les conditions de diplomation est à compléter, comme le syllabus.

L'ouverture d'un parcours dispensé en 3A sur le site de Bernussou remet profondément en question la stratégie de l'école en matière de recrutement. Les recrutements différés sont trop nombreux et rendent contestable l'homogénéité du diplôme sur trois ans et les compétences acquises dans le domaine concerné.

Contrairement au site de Bernussou, sur le campus toulousain, la vie étudiante est riche et favorisée par l'école, elle permet aux étudiants de s'épanouir.

L'insertion professionnelle en sortie de formation constitue un point de vigilance pour l'école, le sondage basé sur les trois premières promotions montrant un fort taux de poursuite d'études, notamment vers le cycle ingénieur de l'école.

SWOT global de l'audit Bachelor

Points forts

- Notoriété et reconnaissance de l'école au niveau national et international ;
- Nombreux partenariats académiques régionaux, nationaux et internationaux, bonne intégration dans la politique de site ;
- Fort soutien des partenaires socioéconomiques ;
- Infrastructures et moyens numériques de qualité ;
- Démarche qualité bien implantée, éprouvée depuis de nombreuses années ;
- Bonne cohérence du programme avec les objectifs visés initialement ;
- Large place accordée aux mises en situation dans la formation ;
- Marché de l'emploi porteur ;
- Dispositif de préparation à l'emploi éprouvé ;
- Vie étudiante bien cadrée, riche et diversifiée sur le campus Toulousain.

Points faibles

- Site de Bernussou ne répondant pas aux critères d'attribution du grade de Licence en ce qui concerne la composition de l'équipe pédagogique et l'environnement recherche ;
- Matrice croisée qui ne reprend pas le référentiel de compétences ;
- Syllabus incomplet et ECTS affectés aux ECUE ;
- Thématiques de la recherche et de la RSE, de l'innovation et de l'entrepreneuriat abordées de manière hétérogène, en fonction des parcours et spécialités, et sans inclure des activités pédagogiques permettant une approche systémique. Concepts d'éthique et de déontologie absents du syllabus ;
- Mobilité sortante obligatoire de 4 semaines pour les entrées directes en 3ème année pas expressément indiquée dans le règlement académique ;
- Formation linguistique non-équivalente sur les deux sites, conduisant à de nombreux échecs à la diplomation pour les apprentis formés à Bernussou ;
- Absence d'une exigence en FLE dans le règlement académique pour la diplomation des étudiants allophones ;
- Mobilité entrante qui reste faible ;
- Une stratégie de recrutement qui ne respecte pas les critères (maximum 25 % de la promotion de 3ème année recrutée de manière différée) ;
- Absence de vie étudiante sur le campus de Bernussou ;
- Taux d'insertion professionnelle faible au regard du nombre de poursuites d'études ;
- Part importante des poursuites d'études au sein de l'école.

Risques

- Perception d'un niveau de formation non-équivalent entre les deux sites ;
- Pas d'interaction du site de Bernussou avec le campus de Toulouse, renforçant le sentiment de ne pas appartenir à l'école ;

- L'abandon de la certification ISO 9001 peut entraîner une perte d'intérêt pour la mise en œuvre du SMQ ;
- Concurrence des futurs Bachelors agro ;
- Perte de visibilité auprès des employeurs si l'insertion professionnelle immédiate n'augmente pas ;
- Perception d'une formation qui ne serait qu'un autre cycle préparatoire à l'entrée en cursus ingénieur.

Opportunités

- Fort besoin du monde socioéconomique sur des compétences liées aux transitions sous toutes leurs formes ;
- Le renforcement de la présence et de la visibilité des thématiques liées aux transitions pourrait permettre d'accroître l'attractivité auprès des candidats potentiels ;
- Prise en compte de l'engagement étudiant via une attribution de crédits ECTS ;
- Développer l'implication des alumni auprès des élèves du cursus Bachelor.